Lieusaint, première ville d'Île-de-France au Baromètre vélo 2025

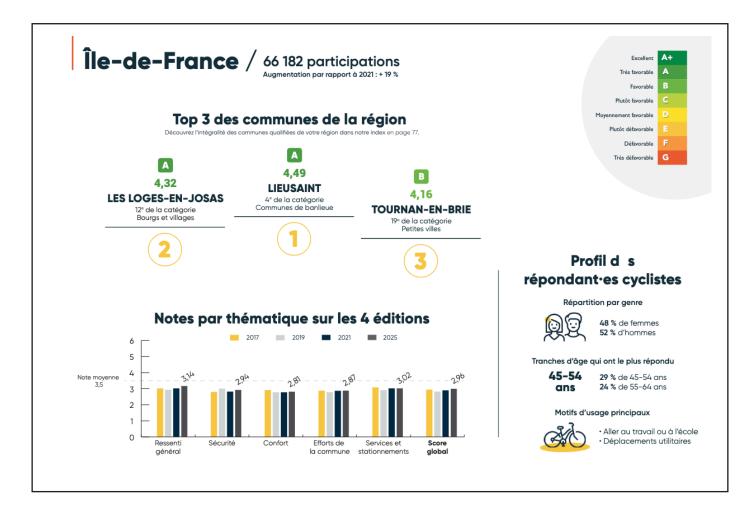
Engagée depuis de nombreuses années en faveur des mobilités douces et grâce à la mise en œuvre de son plan vélo, Lieusaint décroche la 1º place francilienne du Baromètre vélo 2025 : une reconnaissance qui vient souligner l'investissement de la ville pour des déplacements plus durables.

Lieusaint, championne du baromètre vélo en Île-de-France

L'enquête du Baromètre 2025 a rendu son verdict jeudi 18 septembre. Les 66 182 participants franciliens ont voté et ont placé la commune de Lieusaint sur la première marche du podium des villes cyclables.

Avec une note de **4,49/6 et une appréciation A (très favorable)**, Lieusaint s'impose à la **4º place nationale** dans la catégorie **communes de banlieue**, et à la **1º place en Île-de-France.**

Par rapport à 2021, la ville enregistre une **progression notable de +14 %** (de 3,96 à 4,49) grâce aux efforts visibles en termes d'aménagements cyclables et de continuité des itinéraires.



Plan Vélo: la boucle est bouclée

Adopté le 17 mai 2021 et financé à hauteur de 50% par la Région Île-de-France, la ville de Lieusaint a déployé son plan vélo communal 2021 - 2026 intégrant les volets infrastructure, stationnement, jalonnement, services et promotion du vélo.

Après **quatre années de travaux**, le plan vélo est arrivé à son terme avec le déploiement des derniers kilomètres de pistes, et la réalisation en mai 2025 de 3,9 km de pistes cyclables. Cette dernière phase est venue clore ce projet d'aménagement en faveur des mobilités douces, qui a permis le développement de **9 km de pistes cyclables** sur l'ensemble du territoire communal. Connecté aux itinéraires intercommunaux, le plan vélo offre un véritable maillage de voies vertes sur la commune qui facilite les déplacements doux des Lieusaintaises et Lieusaintais.



Qu'est-ce que le Baromètre vélo?

Créé en 2017 par la FUB, le **Baromètre vélo** est aujourd'hui le plus grand outil citoyen d'évaluation de la place du vélo dans les villes, bourgs et villages de France. Il recueille la parole des cyclistes, mais aussi des non-cyclistes qui aimeraient pouvoir rouler si les conditions étaient meilleures.

Les répondants attribuent une note à leur commune en évaluant plusieurs thématiques : sécurité, confort, stationnement, efforts de la commune et ressenti général. Une note moyenne est ensuite calculée, ce qui permet d'établir un classement par catégories de communes. Le Baromètre est donc un outil unique : à la fois démocratique, citoyen et moteur de politiques cyclables ambitieuses.

Cette année, ce sont **2 646 communes** qui ont été évaluées. Il s'appuie sur **334 301 contributions citoyennes**, dont 89% de cyclistes. Cette édition reflète les avis de cyclistes de tous horizons et de tous niveaux de pratique, offrant ainsi un panorama représentatif des expériences et des besoins des usager·ères du vélo : sécurité, qualité et continuité du réseau.